

Image not found or type unknown



Creation d entreprise de secretariat

Par **gaelle31**, le **12/10/2014** à **15:29**

Bonjour,rrnJe crée mon entreprise d'assistante administrative auprès des entreprises.rnLe but est de leur proposer des services de secrétariat et étant bilingue français -anglais de leur proposer un accompagnement pour des travaux à effectuer dans la langue anglaise.rnMa question est de savoir sous quel code APE dois je m enregistrer car pour beaucoup , l enregistrement est le 8219Z mais proposant des travaux de traduction le code peut changer?rnEnsuite suis bien soumise à un montant de cotisations forfaitaire qui est égal à 24,6 % pour les prestations de services?rrnMerci de votre réponse

Par **alterego**, le **12/10/2014** à **16:26**

Bonjour,rrnCe n'est pas nous qui choisissons nos Siret, Sirene et APE, même si on peut deviner ce dernier.rrnDéposez d'abord votre déclaration de début d'activité auprès du CFE compétent, en l'espèce l'URSSAF, vous les recevrez rapidement. Même votre Centre des Impôts se manifestera rapidement.rnCordialement